



Le + syndical

## CR informel de la réunion du CE de la DT Est des 29 et 30 novembre 2007

8 points avaient été mis à l'ordre du jour de cette réunion ordinaire.

Une seule déclaration préalable (CGT).

### **1) Validation des PV des séances du CE DT Est des 29 et 30 août et 18 septembre 2007**

Adoptés à l'unanimité : 20 voix pour.

### **2) Poursuite du processus Engagement d'un processus d'information / consultation sur le transfert de la CISIF de Lyon vers l'UFR (Jean-Pierre PASQUALI)**

Rappel : Une CISIF est une Chaîne d'Insertion et d'Impression des Factures ; il y en a 5 en France. 4 sont rattachées à la DT Est, à l'UFR (Amiens, Clermont, Nancy, Orléans) ; la 5<sup>e</sup> située à Lyon est actuellement rattachée à OPF au sein de DPF/DCLF/UEFE.

Le projet présenté consiste à transférer **27 personnes** au 31 août 2007 dont **1 cadre-manager, 4 agents de maîtrise** sur des postes de managers (2), SAME (1), chargé d'affaires générales (1) et **22 non cadres**, sur des postes de same (1), opérateurs d'exploitation (15), opérateurs d'impression (4), soutien niveau 1 Cisif (1), magasinier (1).

**L'intégralité des équipes sera transférée à l'UFR au 1<sup>er</sup> décembre 2007.** Elles seront rattachées au département PROD(uction) de l'UFR. Il n'y a **pas d'impact géographique** (les personnes restent sur le site de Lyon). La consultation sera demandée lors de la prochaine réunion du CE DT Est.

Les élus ont voté à l'unanimité une résolution demandant la réunion du CHSCT de l'UFR (UO preneuse) non pas en préalable à l'avis du CE, mais pour insister sur la prise en compte des conditions de travail des salariés changeant de rattachement.

« Dans le cadre du transfert de l'activité CISIF de Lyon vers l'UFR Nancy, les élus CE de la DT EST demandent que le CHSCT de l'établissement preneur soit réuni afin d'examiner les conditions de travail des agents concernés, de proposer des améliorations et d'en assurer le suivi. » Cette résolution est adoptée à l'unanimité (20 voix pour).

Le Président précise que l'UFR est 1<sup>er</sup> sur le thème des conditions de travail dans le cadre de l'écoute salariés et 1<sup>er</sup> d'après les résultats des audits sécurité Apave.

Vote sur le projet de transfert de la CISIF de Lyon vers l'UFR :

Abstentions : 6 (4 CFDT + 2 CFTC)  
Contre : 14 (8 CGT + 4 SUD + 2 FO)

### **3) Poursuite du processus d'information / consultation sur la centralisation de la conduite d'activité du Réseau Structurant pour le compte de l'UI Alsace Lorraine à Strasbourg (Claude BIARD et Guy SALZIGER)**

La Direction nous indique que « les principaux enjeux du projet sont les suivants : nécessité de processus homogènes, ainsi que de pratiques identiques pour la conduite d'activité des interventions RS sur l'UI AL ; une synergie avec la CA Entreprises (déjà installée sur Strasbourg) ;

un management de proximité unique et un soutien adapté ; une organisation optimisée en fonction des moyens disponibles et des résultats attendus en termes de qualités de services » selon la Direction.



« Il sera proposé aux **13 personnes redéployées**(sur Vandoeuvre) :

- de suivre leur activité sur le site de regroupement dans la limite des postes disponibles ;
  - de postuler sur des postes ouverts à leur intention :
    - **5 postes de RAI** sur le site de Vandoeuvre
    - **6 postes de Téléconseillers** clients en AVSC **1016 Nancy** (postes de niveau 2.1/2.2 voire 2.3)
    - **1 poste de Téléconseillers** clients en AE au **CRC de Nancy** (poste de niveau 3.2/3.3)
  - de se porter candidat sur les postes affichés dans Planetemploi y compris des postes à l'UFR
- Mais on ne sait pas combien de postes à l'UFR
- de s'inscrire sur la base du volontariat dans un projet d'évolution vers la Fonction Publique ou dans un dispositif Essaimage ou PPA ». Processus classique désormais ...

Aux 13 personnes redéployées, il faut rajouter, en réalité, les 7 conducteurs d'activité BL de Strasbourg qui forment actuellement les agents de la CA d'Epinal, dans des conditions difficiles par ailleurs.

Le calendrier prévisionnel du projet indique une fin du projet prévue pour la semaine 06 de 2008 et en amont une communication des décisions de déploiement cible « avec une date souhaitée avant le 21/12/2007 »

La **CFDT** demande à ce que soient ouverts des postes à l'UFR pour les personnes impactées.

Votre représentant **CFE-CGC** faisant également la proposition d'ouverture de postes à l'UFR pour les conducteurs d'activité impactés, demande en outre que des postes de magasiniers-réseaux, ouverts dans le cadre du projet TSC7, soient ouverts également ainsi qu'un poste de TAC à l'UAT NE, un salarié de la CA RS de Vandoeuvre habitant la Meuse.

Les élus demandent qu'il y ait une ouverture aussi sur l'UPR. Le Président s'est dit ouvert sur cette question et fera les rappels nécessaires auprès des managers qui, parfois, raisonnent de façon un peu hermétique. Il rappelle que l'UPR fait bien partie du périmètre de la DT Est.

Votre représentant **CFE-CGC** attire l'attention de la Direction et insiste sur les aspects liés à la formation des personnes amenées à rejoindre les métiers de téléconseillers au 1016, de Responsables d'Affaires et d'Intégration, et les métiers de l'UFR. Les représentants de la Direction rappellent que le contenu de la formation et le planning sont dans le dossier initial pour les métiers du 1016 et de la CA RS. Mais nous insistons sur le fait que cela n'apparaît pas pour les métiers de l'UFR ou pour les RAI. Dans ce dernier cas, le tableau présenté qui n'avait pas été commenté mérite quelques éclaircissements.

Les élus, à l'initiative du secrétaire, demandent une suspension de séance à 11 h 35. La séance reprend à 12 h 45. Gros débat sur l'opportunité ou non de demander une expertise.

Reprise de la séance à 12 h 45.

#### **Vote sur le processus d'information-consultation sur la centralisation de la CA RS sur le site de Strasbourg**

Pour : 0

Contre : 20 à l'unanimité ; chaque OS motivant son vote de façon séparée (CFDT, FO, CFTC, et CGT)

#### **Suite du projet (calendrier prévisionnel) selon la Direction :**

- Après avis du CE, entretiens individuels des 13 salariés concernés à Nancy, en vue du choix de déploiement et début de formation pour les 7 salariés de la CA BL
- Lancement des appels à candidature CA RS sur Strasbourg
- Recrutement et montée en compétences des salariés intégrant la CA RS à Strasbourg
- Communication des décisions de déploiement cible (date souhaitée : avant le 21/12/2007)
- Reprise de la CA RS sur Strasbourg par étape
- Positionnement des CA RS de Vandoeuvre sur leurs nouvelles activités en fonction du planning de reprise
- Fin prévisionnelle de projet : semaine 06/2008



#### **4) Lancement d'un processus d'information-consultation du CE sur l'évolution des activités Environnement Technique des petits sites en DT Est (François PONS, Guy SALZIGER)**

Le dossier est présenté à travers le fil rouge du document CE. Ce dossier a fait l'objet d'une information-consultation en CCUES les 28 et 29 août 2007. Pour mémoire, les élus ont rendu le 29 août dernier un avis négatif sur ce dossier.

Le périmètre du projet :

##### **Activités et métiers :**

Domaine : énergie, conditionnement d'air, protection  
Activités : ingénierie ; pilotage, exploitation-maintenance, production, CA, interv<sup>o</sup>  
(HO/HNO)

##### **Familles des sites techniques :**

Grands sites : 137 sites classe 1 – 2 – 3, classes 3 déclassés  
Petits sites : 1685 classes 4 et 5, NRA-HD  
1465 sites BSS (station de base du bas du réseau mobile)

##### **Organisation des activités :**

En UPR : ingénierie d'affaires + pilotage de production + pilotage de maintenance préventive  
En URS : supervision des alarmes + pilotage de maintenance curative  
En UI : conduite d'activité et intervention

Selon la direction, une 12<sup>e</sup> d'emplois sont concernés sachant que 57 TIR\* réalisent cette activité d'environnement technique partiellement sur leur poste actuel. Les formules de calcul pour arriver à la 12<sup>e</sup> d'emplois supprimés peuvent être réévaluées pour arriver à une 30<sup>e</sup> de suppressions d'emplois. Actuellement, et contrairement à ce qui est écrit dans le dossier, les entreprises sous-traitantes n'ayant pas été sélectionnées, il n'est pas possible, aujourd'hui, de présenter les modalités d'accompagnement vers ces entreprises ... dans la mesure où elles ne seront sélectionnées qu'au cours du premier trimestre 2008.

\* 23 TI en UI BFC et 34 TI en UI AL ont une compétence d'origine ET

15 TI sont identifiés comme Experts du domaine ET au niveau national

Les départements Réseaux Structurants des 2 UI sont concernés soit 12 équipes au total.

Selon la Direction, l'activité totale concerne 12 TI dont 9 en maintenance préventive et curative des petits sites du réseau fixe et 3 en maintenance préventive et curative des petits sites du réseau mobile.

L'évolution d'organisation proposée par la Direction est caractéristique de son « ambition » par rapport à la sous-traitance : elle veut sous-traiter l'intégralité de l'activité d'environnement technique sur les petits sites .... Avant de sous-traiter cette activité d'ET sur les grands sites sans doute ... au détriment de l'emploi et des qualifications des techniciens longuement formés sur l'ET.

Votre représentant **CFE-CGC** a déploré que la politique de FT en matière de sous-traitance soit calquée sur celle des opérateurs téléphoniques du type « nouveaux entrants » et que le personnel reste toujours la variable d'ajustement.

Le schéma présenté par la Direction n'a fait que renforcer nos craintes et notre opposition sur le sujet. Nous avons lu une déclaration préalable déplorant le système du « perdant-perdant » qui ressort de ce dossier. Proposer aux TI de suivre leur activité vers les entreprises sous-traitantes, sachant que celles-ci ne sont pas encore connues, que l'on ne connaît pas encore les clauses de « gestion sociale » de ces mêmes entreprises, ne nous paraît pas correspondre aux critères d'un processus transparent et simple.

La Direction n'a pu donner que peu d'informations sur la nature des contrats en cours d'élaboration entre les sous-traitants et la DAAP ou sur la façon dont les sous-traitants vont pouvoir monter en compétences sur cette activité d'ET. « Un groupe de travail national associant les UI et les UPR est actionné ».



Pour mémoire, c'est la première fois que la mobilité vers un sous-traitant apparaît dans un dossier CCUES et CE. Le message est clair : « si vous tenez à votre activité, quittez FT !! et rejoignez les S-T !! »

La **CFE-CGC** estime qu'une négociation au plus près du terrain avec des garanties individuelles et collectives est nécessaire. Mais quelle crédibilité accorder aux annonces de la Direction quand, dans plusieurs UI, on commence à annoncer une réduction forte dans les effectifs ? Là aussi, FT pour réaliser ses objectifs semble vouloir sous-traiter une part importante de ces activités. On est loin de l'entreprise socialement responsable et soucieuse du développement durable .

### **5) Lancement d'un processus d'information-consultation du CE sur l'aménagement des horaires d'ouverture des plateaux de l'UAT Nord Est (Pierre SCHMITZ et Rémy MATTEODO)**

Ce projet est la déclinaison d'un projet national présenté en CCUES les 28-29 août puis 18 et 19 septembre 2007. Ce dernier avait fait l'objet d'un vote négatif des élus avec la mise au vote d'une résolution – adoptée à l'unanimité.

*« Le projet vise à améliorer l'efficacité téléphonique, donc la satisfaction des clients et par voie de conséquence la qualité de l'entretien téléphonique entre le TAC et le client. La satisfaction des clients doit être accrue dans le domaine Internet afin de fidéliser les clients et de contribuer à poursuivre la croissance en France... Aujourd'hui, bien que les clients soient satisfaits à 63% sur l'assistance Internet (résultats d'août 2007) de l'AT Home de FT, ils sont seulement 20% à être promoteurs et 40% à être détracteurs. L'objectif poursuivi est d'avoir des taux de plus de 40% pour les promoteurs ».*

Au niveau local, les chiffres se sont améliorés puisque le delta entre promoteurs et détracteurs est passé de -22-23 en juin, à -12% en septembre puis à -8% en octobre. La moyenne nationale est à -12% et les UAT se situent à un niveau assez voisin (chiffres données par le DUO).

**« Le projet consiste donc à faire en sorte qu'une efficacité de 80% soit assurée sur l'ensemble de la plage horaire 8h-20h ; pour y parvenir, nous devons recentrer nos effectifs sur cette plage horaire plus restreinte.**

A cet effet, les évolutions suivantes seront mises en œuvre :

- les horaires d'ouverture des plateaux deviennent sauf exception 8h-20h
- les plateaux qui traitaient des flux avant 8h les traiteront dès 8h
- les plateaux qui traitaient des flux après 20h fermeront à 20h
- les horaires de certains plateaux, qui ouvraient après 8h et fermaient avant 20h, seront modifiés
- les flux sur la période 20h-23h et 7h30-8h et les flux des dimanches seront sous-traités »

Votre représentant **CFE-CGC** a insisté pour avoir communication d'une simulation sur les conséquences de la mise en œuvre de ce projet en matière de rémunération. Le pouvoir d'achat étant directement impacté, en particulier pour les bourguignons qui travaillent le dimanche et certains tardifs. Sans oublier les CDI TP. Le sujet du pouvoir d'achat est véritablement au cœur et de l'actualité nationale et de la réflexion de la **CFE-CGC**. Supprimer des activités les dimanches et les tardifs, sans donner le choix aux salariés, nous semble, de la part de la Direction, traduire un comportement dans lequel elle confond vitesse et précipitation. Alors même que pour tous les TAC et managers, l'effort était réel pour s'adapter à ces régimes de travail atypiques. Revenir aux anciens régimes de travail sous prétexte d'uniformisation des horaires et sans négociation des contreparties ne nous semble pas, en l'état, acceptable.

### **6) Information trimestrielle sur la situation de l'emploi (Pascal BUCHER) : T3 2007**

CDI actifs au 30/06/2007 = 7633

CDI actifs au 30/09/2007 = 7616 (soit -17 ; soit -0,23%)

Sur les **127 entrées** cumulées, on peut noter :

28 recrutements externes

35 retours à l'activité

59 mobilités entrantes / changements de CE

5 retours à la FP



Sur les **144 sorties** cumulées, on peut noter :

54 sorties définitives dont 2 départs négociés + 1 fin période d'essai ACO + 3 décès + 3 démissions +  
31 démissions CDITP + 14 retraites  
37 suspensions de contrats  
23 mobilités sortantes / changements de CE  
30 départs FT (sur un seul trimestre, c'est un bon chiffre pour FT !!)

Votre représentant **CFE-CGC** a demandé d'avoir communication des détails des mobilités entrantes / changements de CE ainsi que pour les mobilités sortantes / changements de CE en interrogeant la Direction sur le fait de savoir s'il s'agissait de mobilités individuelles ou collectives (exemple : changement de périmètres entre CE). Réponse à suivre.

Les **charges d'intérim** se sont montés à 493,44 K€ au 30/09/2007

Les **charges de sous-traitance** se sont montés à 15 144,90 K€ au 30/09/2007 :

820 K€	pour l'AE
1490 K€	au CCOR
910 K€	à l'UAT NE
12 500 K€	à l'UFR
6100 K€	à l'UI AL
5500 K€	à l'UI BFC

A noter que les femmes de niveau C) ou 2.1/2.2 passent de :

1846 au 30/06/2006 puis  
1855 au 31/07/2007 puis  
1841 au 31/08/2007 puis  
1827 au 30/09/2007

soit -19 en 3 mois ou encore -14 en un mois (de fin août 07 à fin septembre 07)

sur les femmes de niveau B) 1.2 ou 1.3 (femmes de ménage pour l'essentiel je suppose) le chiffre est certes stable depuis fin juillet (35) mais il avait baissé de -10 personnes entre fin juin et fin juillet.

**Le nombre de CDD passe de 225 au 31/08/2007 à 76 au 30/09/2007 soit – 149 personnes ou – 66%.**

Nous avons fait l'hypothèse qu'il s'agit de remplacements des CDD par des "CDD internes" du type intérim-développement. L'entreprise n'a pas confirmé notre hypothèse et nous apportera une réponse précise ultérieurement.

Le nombre de CDD ayant pour motif d'ATA passe de 153 à 60 soit - 61% !! de fin août à fin septembre

Le nombre de CDD ayant pour motif le RSA passe de 70 à 15 soit -79% !! sur la même période

**De façon globale, nous avons (re)demandé les résultats de la DT Est en matière d'effectifs**, notamment en matière de PPA, de Mobilités Fonction Publique, d'Essaimage, de mobilités diverses, de manière à savoir où notre DT se situait sur ces sujets, suivis avec oh combien d'importance par le COMEX ... A suivre

### **7) Information trimestrielle sur l'activité (Yves BERQUAND) :**

Le point a été traité à partir du compte-rendu de la commission Economie qui a travaillé une demi-journée sur ce sujet. Ont été actés le fait que la commission se réunisse de nouveau avec des contrôleurs de gestion des UO's de la DT pour affiner certains indicateurs, mieux les comprendre et savoir réellement ce qu'ils mesurent.

### **8) Point sur les Activités Socio-Culturelles (Joël GRAVIER) : Président de la Commission ASC**

Votre représentant **CFE-CGC** a fait une déclaration préalable intitulée « **les ASC en capilotade** » reprise pour partie de la déclaration préalable de la CFE-CGC au CCUES de FT-Orange des 9 et 10 octobre dernier. Avec une mise en lumière de la gabegie faite par le CE actuel.

**Extraits :** « Sur la gestion des ASC, au niveau du CE de la DT Est, la CFE-CGC déplore – compte tenu des montants donnés par FT au CE – que très peu d'actions aient été réalisées. Sur notre DT, d'après



nos calculs (confirmés par certains collègues d'autres organisations syndicales), ce sont près de 7 M€ qui ont été reversés par l'entreprise. Ce qui fait que chacun( e) d'entre nous aurait dû bénéficier de 700 € par an et par salarié !! (nous sommes partis sur une hypothèse de 7M€ à comparer aux 10 000 ayants droits, chiffre connu lors des dernières élections professionnelles et qui a peut-être varié ... à la baisse).

Or, de quoi avons-nous bénéficié directement ?

Dans la plupart des cas, seulement des 150€ de chèques accès culture et passion ... quand nous les avons reçu !

Beaucoup de collègues, cadres et non cadres, nous disent de plus en plus « qu'ils ne voient rien descendre du CE. » Cette affirmation est peut-être excessive mais elle traduit bien le climat dans lequel les salariés de la DT Est se trouvent actuellement.

Au moment où les salariés ressentent durement la baisse du pouvoir d'achat, il y a une solution simple pour redonner du pouvoir d'achat. L'exemple du « tableau magique » mis en place par le CE de SCE est à développer. Quoiqu'en disent les pseudo-juristes ou les esprits chagrins, rien n'interdit de développer à grande échelle un tel système. Donner par exemple, 1060€ à un 2.3 avec 2 enfants, voilà la vraie redistribution !!. C'est cela qu'il faut aujourd'hui développer sans attendre !!

#### **Pour la CFE-CGC »**

Au final, ce sont 4 résolutions qui ont été mises au vote, la 5<sup>e</sup> sur les CESU étant repoussée ultérieurement :

N°1 ) sur la distribution de chèques cadeaux en fin d'année

4 abstentions (2CFTC+2FO) ; adoptée par 14 voix « pour » (SUD + CGT + CFDT)

N°2) sur la participation aux bibliothèques : Pour = 18 (adopté à l'unanimité)

N°3) sur le guichet sports : Pour = 18 (adopté à l'unanimité)

N°4) sur les ouvrants-droits ; nouvelle résolution ; Pour = 18 (SUD+CGT+CFDT + CFTC + FO)

N°5) sur les CESU : ce point sera retravaillé en commissions et sous-commissions (!!)

FO a mis aux voix de nouvelles résolutions

L'une sur le fait d'écrire à tous les retraités ; motion rejetée par 14 voix contre (SUD+CGT+CFDT) et 4 « pour » (2 CFTC + 2 FO) ; l'autre sur le budget prévisionnel et la fourniture avant le prochain CE d'un plan comptable détaillé avec part CE/part salarié : 8 pour (FO+CFTC+CFDT) ; 4 contre (SUD) 6 abstentions (CGT)

Ont été mises aux voix deux résolutions adoptées l'une sur l'embauche en CDD d'un agent administratif au CE ex DR Lorraine pour pallier l'absence pour maladie d'une salariée (CDD pour RSA) (adoptée à l'unanimité) ; l'autre en ATA pour de nouvelles prestations à venir ... sur Strasbourg (CDD en ATA). Adoptée aussi mais par 14 voix (CFDT+SUD+CGT) pour et 4 abstentions (2 FO + 2 CFTC).

**Les point 1) à 6) ont été traités le jeudi 29 novembre 2007 ; les points 7) et 8) le vendredi 30 novembre 2007**

**A 12 h 15, le Président a proposé de cloturer la séance du CE après épuisement des points à l'ordre du jour. Ceci en accord avec le Secrétaire resté jusqu'à la fin.**

N'hésitez pas à interpellier votre Représentant Syndical au CE DT Est si vous souhaitez plus d'informations

Votre Représentant Syndical CFE-CGC au CE de la DT Est  
Olivier ULPAT (UI Alsace-Lorraine) : 06.07.83.80.22